



Berlin Eco

NUMERO 7

© DG Trésor

31 mars 2020

ACTUALITE ECONOMIQUE

CONTEXTE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Lors du Conseil européen du 26 mars, la chancelière a refusé la création de « corona-bonds », synonyme d'une mutualisation de la dette de la zone euro ; elle privilégie le recours au fonds MES qui « ne remet pas en question les principes de base d'une action commune et de responsabilité de chacun ».

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Pour lutter contre les répercussions économiques du Covid, le gouvernement a mis en place un paquet de mesures adopté les 25 et 27 mars par le Bundesrat puis le Bundestag. Il comprend :

- la création d'un **fonds de stabilisation de l'économie** (« Wirtschaftstabilisierungsfonds », WSF) à destination des plus grosses entreprises (bilan supérieur à 43 M€, CA supérieur à 50 M€, 249 salariés minimum). Ce fonds est bâti sur le modèle de la SoFFin mise en place en 2009 pour les banques. Ce fonds de 600 Md€ comprend : (i) 100 Md€ pour des prises de participation publiques temporaires ; (ii) 400 Md€ de garanties et (iii) 100 Md€ de refinancement de la KfW (pour les programmes de garanties préexistants). Ce programme vient compléter les premières mesures d'aides à la liquidité des entreprises annoncées le 13 mars (cf. BE n°6) comprenant des mesures de bienveillances fiscales et l'assouplissement des conditions d'intervention de la KfW dans le cadre du « programme Covid 19 » : (i) hausse de la part garantie à 80 % pour les grandes entreprises et à 90 % pour les PME (prêts de trésorerie ou d'investissement) ; (ii) limitation des taux d'intérêt entre 1 et 1,46% par an pour les PME et entre 2 et 2,12% par an pour les grandes entreprises ;
- une **aide d'urgence de 50 Md€** sous forme de subventions aux indépendants, professions libérales et très petites entreprises (au maximum 10 emplois temps plein), gérée par les Länder de manière coordonnée avec leurs propres mesures de soutien aux PME ; les subventions du Bund sont versées en une fois pour trois mois (jusqu'à 9 000€ pour une entreprise de moins de 5 salariés ou 15 000€ entre 5 et 10 salariés).

L'institut munichois *ifo* se base sur plusieurs scénarios pour évaluer les potentiels [coûts économiques](#) de la crise Covid-19 : **entre 255 et 495 Md€, avec une réduction entre 7,2 et 11,2 points de la croissance du PIB dans le cas d'un « shutdown » de deux mois, et entre 354 et 729 Md€ avec une réduction entre 10,0 et 20,6 points de la croissance du PIB dans le cas d'un « shutdown » de trois mois.** En outre, l'[indice du climat des affaires](#) de l'*ifo* **rapporte une baisse de 9,9 points de son indicateur par rapport à février**, qui s'élève aujourd'hui à 86,1 points. Selon le sondage de l'institut, tous les secteurs (services, industrie, commerce, construction) expriment un pessimisme croissant. Enfin, l'*ifo* a également publié les dernières valeurs de son indicateur concernant les [attentes de l'industrie sur ses exportations](#) : **en mars, l'indice a très fortement chuté de -1,1 à -19,8 points.** Il s'agit de la plus importante



contraction depuis la réunification et du niveau le plus bas depuis mai 2009 : l'épidémie Covid-19 impacte significativement le commerce mondial et les chaînes logistiques internationales, handicapant particulièrement l'économie allemande, très dépendante des exportations.

Selon les [dernières estimations](#) de l'institut *IfW Kiel*, **le PIB allemand pourrait se contracter de 4,5 % si la situation d'urgence causée par l'épidémie se termine fin avril** (scénario de courbe en V) ; **en cas de reprise économique seulement à partir d'août, la contraction pourrait atteindre 8,7 %** (scénario de courbe en U). Dans les deux scénarios, l'institut admet une baisse mensuelle de 18 % du PIB qui ne pourrait être rattrapée courant 2020. Pour 2021, un important effet de rattrapage pousserait la croissance à 7,2 % ou 10,9 % selon le scénario. L'institut [RWI](#) admet que les impacts conjoncturels de l'épidémie Covid-19 se concentreront sur les deux premiers semestres de l'année. **La récession pour l'année 2020 est chiffrée à -0,8 %, tandis que la croissance 2021 atteindrait +2,3 % grâce à un fort effet de rattrapage.**

Le [Conseil des Sages](#) propose trois scénarios pour évaluer les conséquences macroéconomiques de la crise Covid-19. **Le scénario de « base », jugé le plus réaliste compte tenu des informations actuelles, admet une amélioration de la situation économique à partir de l'été ; le PIB bouclerait l'année à -2,8 % tandis que la croissance en 2021 pourrait atteindre +3,7 % grâce à un fort effet de rattrapage.** Dans un deuxième scénario en « V », comprenant de plus longues restrictions de production et un fort recul de l'activité sur les deux premiers semestres, la contraction du PIB pourrait culminer à -5,4 %, avec une reprise à +4,9 % en 2021 (grâce notamment à un fort effet de base statistique de 1,1 point). Dans un troisième scénario en « U », caractérisé par une durée au-delà de l'été des mesures contre l'épidémie et par une insuffisance des actions de soutien à l'économie, les Sages admettent une croissance de -4,5 % et une quasi-absence d'effet de rattrapage en 2021 (+1,0 %).

POLITIQUE BUDGETAIRE

Le 25 mars, le Bundestag a adopté en procédure rapide un projet de loi de finance rectificative visant à activer la clause permettant de déroger temporairement à la règle constitutionnelle de frein à la dette pour raisons exceptionnelles. Pour l'année en cours, le gouvernement fédéral table sur une contraction de 5 % du PIB allemand et revoit à la baisse ses attentes en matière de recettes fiscales de 33,5 Md€. Dans ce contexte, **156 Md€ de nouvel endettement net sont prévus pour faire passer les dépenses fédérales de 362 Md€ à 484,5 Md€.** Dans ces dépenses supplémentaires, 55 Md€ seront alloués à la lutte contre la pandémie et 50 Md€ au fonds d'aide pour petites entreprises et indépendants. En conséquence, l'agence financière fédérale a relevé ses [prévisions d'emprunts annuels](#) de 226 M€ à 335,5 Md€ du fait du Covid-19. En outre, le plan de remboursement adopté par le Bundestag prévoit un amortissement d'un vingtième du montant du crédit contracté durant l'exercice 2020 par année budgétaire, et ce à partir du budget fédéral 2023 et sur les 19 exercices suivants.

POLITIQUES SOCIALES

[Le baromètre emploi de l'Ifo](#) enregistre son plus important recul historique et son plus bas niveau depuis janvier 2010 en passant de 98,0 points en février à 93,4 points en mars.

Le gouvernement élargit « le **filet social** » en ouvrant de manière simplifiée pour 6 mois (à partir du 1^{er} avril) le recours à l'allocation sociale (« Hartz IV ») à toute personne dans le besoin du fait du Covid19 (indépendants, bas salaires en chômage partiel). Le gouvernement assouplit également le recours à « l'allocation familiale supplémentaire » pour les familles les plus touchées ainsi qu'une indemnisation pour les parents d'enfants en bas âge dans l'obligation de suspendre leur activité (67% du salaire mensuel



net pendant 6 semaines plafonnée à 2016€). D'autres mesures sont prises pour empêcher les résiliations de bail entre le 1^{er} avril et le 30 juin.

76 700 entreprises ont adressé, dans la semaine du 16 au 20 mars 2020, des demandes de recours au **chômage partiel lié au Covid**. La majorité des entreprises sont actives dans les secteurs des transports/logistique, de l'hôtellerie/gastronomie, de la construction de stands d'exposition et du tourisme. A titre de comparaison, l'agence fédérale du travail recevait en moyenne, en 2019, 600 demandes par semaine. Selon l'agence de presse allemande, le gouvernement s'attend à des coûts supplémentaires de chômage partiel dus au Covid de 10,05 Md€ (4,06 Md€ de chômage partiel et 5,99 Md€ de remboursement de cotisations sociales) pour 1,15 M de salariés.

Les partenaires sociaux de la **métallurgie** de Rhénanie-du-Nord-Westphalie ont signé, le 20 mars, un **accord pilote** d'une très courte durée, spécialement conçu pour traverser la crise du Covid et s'inspirant de l'accord conclu pendant la crise financière. Valable jusqu'au 31/12/2020, il prévoit la répartition mensuelle des primes pour rehausser la base de calcul du chômage partiel, la création d'un fonds abondé par l'employeur à raison de 350 € par salarié et destiné à compléter le chômage partiel ainsi que l'octroi de jours de congé supplémentaires aux parents de jeunes enfants. [Gesamtmetall](#), la fédération patronale de la métallurgie, recommande l'extension de cet accord à toute la branche.

ACTUALITE FINANCIERE

REGULATION FINANCIERE

A l'instar de la BCE, la **BaFin**, « attend des établissements de crédit sous sa supervision qu'ils ne distribuent ni [dividendes ni participations aux bénéficiaires](#) » afin de renforcer leur capacité à résister à la crise économique. Elle [recommande](#) en outre de ne pas procéder à des rachats d'actions et de verser avec modération des bonus. En accord avec la Bundesbank, elle [allège notamment les critères](#) d'octroi de crédit et d'appréciation de report de remboursement de dettes.

Afin de ne pas entraver la capacité d'agir des sociétés anonymes, des coopératives et des associations, le parlement a voté le 25 mars une [loi](#) qui leur permet en 2020 d'organiser **une assemblée générale** sans obligation de présence physique. L'institut allemand des actions ([DAI](#)) et la fédération des détenteurs de titres financiers (DSW) ont salué cette décision, cette dernière mettant néanmoins en garde contre toute atteinte durable aux droits des actionnaires.

Le superviseur des marchés financiers, **BaFin**, met en garde dans un [communiqué](#) les investisseurs contre l'acquisition d'actions d'entreprises qui affirmeraient dans leurs publications détenir un moyen pour stopper le virus Covid 19 ou un médicament.

BANQUES ET ASSURANCES

Au 26 mars, la KfW enregistrait 443 demandes de « prêts Covid » d'un volume total de 7,4 Md€, dont 11 demandes d'un volume total de 7,2 Md€. Les entreprises souhaitant bénéficier de ce type de crédits doivent directement s'adresser à leurs banques qui évaluent seules les risques de prêts ne dépassant pas 3 M€ et décident avec la KfW pour les prêts plus importants. Le PDG de la KfW dit attendre jusqu'à 100 000 demandes de prêts Covid. La KfW a accordé un crédit de 1,8 Md€ au groupe touristique [TUI](#).

Le président de la DSGV, la fédération des caisses d'épargne, a déclaré, à l'occasion de la présentation de leurs résultats, que le projet de fusion Helaba-Dekabank était pour l'instant mis de côté, la priorité allant en cette période de Covid, au soutien de l'économie réelle. Les 378 [caisses d'épargne](#) affichent un résultat annuel avant impôts de 4,3 Md€ (-158 M€ par rapport à 2018), un ratio de fonds propres de 16 % et des produits d'intérêt en baisse en dépit d'une nette hausse des nouveaux prêts. [Helaba](#) dont le PDG a



réitéré l'importance pour les caisses d'épargne d'une future banque centrale tout en reconnaissant les urgences actuelles, enregistre un résultat avant impôts de 553 M€. Cela représente une hausse de 20% par rapport à 2018 ; elle s'explique en grande partie par la consolidation comptable de Kofiba (ancienne Dexia Kommunalbank) acquise l'an passé (cf. BE 16/2019). L'absorption de Kofiba a relevé le bilan d'Helaba de 44 Md€ (207 Md€ à fin 2019).

Les 841 [banques mutualistes](#) (-34 banques par rapport à fin 2018) obtiennent un résultat avant impôts de 7,6 Md€, soit une progression que 19 % par rapport à 2018 principalement due à la hausse de l'encours des crédits et du cours des titres.

[NordLB](#) qui vient de bénéficier d'un paquet d'aides de 3,6 Md€ (cf. BE 2/2020) enregistre un résultat avant impôts de -30 M€ (contre -2,1 Md€ en 2018). Le ratio CET1 atteint 14,5 %. Le bilan a été réduit de 154 Md€ fin 2018 à 140 Md€ fin 2019 ; les actifs maritimes sont passés de 10,3 Md€ à 4,6 Md€ dont 2,5 Md€ de prêts non performants.

La banque Warburg a fait appel de sa condamnation à reverser au fisc 176 M€ de remboursements fiscaux acquis illégalement dans le contexte de la **fraude fiscale** « cum ex ». La BaFin souligne que les juges ont donné un signal fort, lors de ce premier procès « cum ex », en qualifiant les transactions d'illicites et en signifiant que la prescription sur les recouvrements fiscaux ne s'appliquait pas.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Économique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Antoine Guilleman, Lucie Petit et Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan

Version du 31 mars 2020